

Adopté le : 06 juin 2025
Date de mise en ligne : 10 juin 2025

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 04 avril 2025 à 20h00 à la mairie

- Séance présidée par Mr VILLEMAIRE Jean-Luc
- Membres excusés : Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie pouvoir donné à Mme PELLETIER Magali, Mr BORGES Anthony pouvoir donné à Mr TABOURET Christophe
- Membre absent : Mme DUCROT Isabelle, Mme RICHARD Camille
- Secrétaire de séance : Mr JOLY Pierre
- Auxiliaire de secrétaire de séance : Mme PIRAT Magali
- La séance est ouverte à 20h00.
- Le quorum est atteint.

Ordre du jour : Adoption du procès-verbal du conseil de janvier - Désignation du secrétaire de séance – Budget (Compte Financier Unique, Affectation des résultats, Vote des taxes, Budget primitif 2025, Subventions aux associations) - ZAER – Matériel informatique et logiciels - Espace de la Forge – Commissions - Questions et Invitations diverses - Vie communale

- **Adoption du procès-verbal du conseil de janvier**
Mr le Maire demande aux membres de se prononcer sur le dernier compte-rendu de conseil, ils acceptent à 10 + 2 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony pouvoir donné à Mr TABOURET Christophe, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie pouvoir donné à Mme PELLETIER Magali) 0 Contre 0 Abstention, le procès-verbal du conseil du 24 janvier 2025, transmis le 28 janvier 2025.
- **Désignation du secrétaire de séance**
Mr le Maire nomme Mr JOLY Pierre comme secrétaire de séance. Les membres acceptent à 10 + 2 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony pouvoir donné à Mr TABOURET Christophe, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie pouvoir donné à Mme PELLETIER Magali) 0 Contre 0 Abstention.
- **Budget 2024**
 - o **Compte Financier Unique**
Monsieur le Maire présente le Compte Financier Unique (qui remplace le compte de gestion et le compte administratif) et les résultats suivants :
En fonctionnement, en dépenses 547 495.99€, en recettes 659 829.77€ soit un excédent de 112 333.78€ pour l'année. Avec report de l'année précédente, un excédent de 366 260.58€ en fonctionnement.

En investissement, en dépenses 337 658.69€, en recettes 435 116.63€ soit un excédent de 97 457.94€ pour l'année. Avec report déficitaire de 88 298.85€ de l'année précédente, un excédent de 9 168.09€ en investissement.

Restes à réaliser en dépenses 1 062 609.53€, en recettes 995 995.47€

Soit un excédent global de 308 814 .61€ avec les restes à réaliser.

Après retrait de Monsieur le Maire, les membres passent au vote et acceptent à 9 + 2 Pour (Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony pouvoir donné à Mr TABOURET Christophe, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie pouvoir donné à Mme PELLETIER Magali) 0 Contre 0 Abstention.

- **Budget 2025**

○ **Affectation des résultats**

Monsieur le Maire propose d'affecter les montants suivants au budget primitif 2025, en réserves au R 1068 en investissement 57 445.97€ et en report de fonctionnement au R 002, 308 814.61€. Les membres acceptent à 10 + 2 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony pouvoir donné à Mr TABOURET Christophe, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie pouvoir donné à Mme PELLETIER Magali) 0 Contre 0 Abstention.

○ **Vote des taxes**

Monsieur le Maire donne lecture des bases d'impositions et des bases prévisionnelles. Après délibération, les membres ne souhaitent pas augmenter les taux pour 2025. Le taux du foncier bâti reste à 40.03%, celui du non-bâti à 39.85% et celui de la taxe d'habitation est à 15.40%. Le conseil à l'unanimité, à 10 + 2 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony pouvoir donné à Mr TABOURET Christophe, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie pouvoir donné à Mme PELLETIER Magali) 0 Contre 0 Abstention opte pour garder les taux actuels.

○ **Budget Primitif**

Monsieur le maire présente le budget primitif 2025 en investissement et fonctionnement. Les membres acceptent à 10 + 2 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony pouvoir donné à Mr TABOURET Christophe, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie pouvoir donné à Mme PELLETIER Magali) 0 Contre 0 Abstention, l'équilibre du budget en investissement à 1 302 821€ et un suréquilibre en fonctionnement à 848 027€ en recettes et 791 435€ en dépenses.

- **Subventions aux associations**

Monsieur le Maire propose de délibérer pour l'attribution des subventions. Le conseil décide d'attribuer les subventions suivantes : ADMR 850€, ADOCC 80€, Amicale des Donneurs de Sang 90€, Amicale des Sapeurs-Pompiers 560€, AS. FOOTBALL Condal-Dommartin 140€, AFN 60€, Association Sportive du Collège 145.86€, Association Sportive du Collège 73.41€, Association cantonale des Anciens Combattants 50€, Bouilleurs de Cru 50€, BTP CFA Rhône Alpes-Ain 100€, Cantine scolaire 150€, Centre Anticancéreux 60€, Chasse l'Ouest du Solnan 50€, Comité de Fleurissement 200€, Comité de restauration 60€, Ecomusée de la Bresse Bourguignonne 215€, FNATH 50€, Foyer Rural de Dommartin 250€, Foyer Socio-Educatif du collège 175.15€, Les Amis du Solnan 200€, Memory Bresse Revermont 60€, Moto-Club L'Étincelle 80€, PEP 71 80€, Secours Populaire Français 50€, Sou des Ecoles du RPI 120€, Chasse Communale 100€, Imagine 100€, Au Panier Bressan 203.75€, Section concours Les Amis du Solnan 50€, Ballades en Solnan 60€, Club de l'Amitié 100€, Ligue contre le Cancer 60€.

A 10 + 2 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony pouvoir donné à Mr TABOURET Christophe, Mr ESCAICH Patrick, Mr

JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie pouvoir donné à Mme PELLETIER Magali) 0 Contre 0 Abstention

- **ZAER**

Monsieur le Maire informe que la cartographie des zones d'accélération des énergies renouvelables a été déposée en ligne, et après vérification, les ZAER ont été validées par la DDT de Saône et Loire.

Il convient de délibéré pour valider tout ceci.

Les membres acceptent à l'unanimité soit 10 + 2 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony pouvoir donné à Mr TABOURET Christophe, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie pouvoir donné à Mme PELLETIER Magali) 0 Contre 0 Abstention.

- **Matériel informatique et logiciels**

○ **Ordinateurs**

Monsieur le Maire informe que 3 ordinateurs vont être à changer (l'unité centrale du secrétariat, l'ordinateur portable de Mr le Maire et également celui de l'agence postale), donne lecture d'un devis de 4187.08€ TTC de notre prestataire informatique XEFI. Le conseil accepte le précédent devis.

○ **Protections et sauvegarde**

Monsieur le Maire donne lecture de plusieurs devis pour la sauvegarde du serveur et la sécurité FIREWALL (87.60€/mois), les contrats Microsoft pour les 3 ordinateurs (36.36€/mois), et les frais installation (708€ TTC). Le conseil accepte les différents devis.

○ **Logiciels**

Monsieur le Maire rappelle qu'actuellement nous sommes avec Berger Levrault pour nos logiciels (comptabilité, état-civil, facturation, cimetièrre et paies) version e-magnus. A partir de juin, il convient de passer à WE-magnus toujours chez Berger Levrault.

Donne lecture du devis de 5604€ TTC au lieu d'actuellement 3395.22€ TTC. Ce devis comprend les nouvelles versions des logiciels et l'assistance personnel sur site pour l'installation et au fil du temps suivant les besoins. Le conseil accepte la proposition tarifaire.

- **Espace de la Forge**

Monsieur le Maire informe que le Marché est en ligne depuis vendredi dernier. Le date limite de remise des offres est le 9 mai à 12h00.

○ **Emprunt Espace de la Forge**

Monsieur le Maire explique que l'emprunt de 500 000€ est signé, mais nous avons la possibilité de débloquer moins si pas besoin des 500 000€. Les mensualités seront recalculées par rapport au consommé et pour la même durée.

○ **Raccordement SYDESL**

Monsieur le Maire donne lecture du devis du SYDESL pour travaux réseau électrification, travaux éclairage public et travaux télécommunication pour un montant de 18 428.69€ T.T.C, prise en charge par le SYDESL de 3 710.59€, reste à charge 11 746.57€.

Les membres acceptent à 10 + 2 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony pouvoir donné à Mr TABOURET Christophe, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie pouvoir donné à Mme PELLETIER Magali) 0 Contre 0 Abstention.

- **Commissions**

▪ **Scolaire**

• **Suppression classe**

Monsieur le Maire de lecture de différents échanges (courriers et mails) avec l'éducation nationale de Saône et Loire, concernant la fermeture d'une classe sur le RPI Condal/Dommartin/Vareennes.

Le 1^{er} courrier de l'éducation nationale adressé à Bresse Louhannaise Intercom', en date du 20 janvier, annonçant la fermeture d'une classe sur le RPI à la rentrée de septembre 2025.

Réponse de suite faite par mail par Monsieur le Maire, surpris de cette décision, aussitôt la convention de ruralité terminée. Ce qui déboucha sur un entretien le 18 février avec les services de l'éducation nationale et les 3 maires du RPI. La demande commune était 1 an de sursis afin de s'organiser.

Nouveau courrier en date du 21 février, demandant de se prononcer sur le lieu de la suppression de classe avant le 21 mars. Ce courrier est resté sans réponse de la part des 3 maires qui étaient contre cette fermeture de classe.

Courrier en date du 21 mars de l'éducation nationale qui informe que le retrait se fera sur la commune de Dommartin.

Réponse de Mr le Maire le 25 mars, pour manifester son désaccord.

Courrier réponse daté du même jour, informe que la classe supprimée et demande à la communauté de communes d'indiquer l'organisation de l'implantation des classes pour la rentrée suite à la suppression.

Réponse par mail de Mr le Maire le 27 mars. Courriel qui est resté sans réponse de la part de l'éducation nationale.

Divers échanges avec les maires des communes de Condal et Vareennes ont également eu lieu.

Monsieur le Maire, ayant exposé sur le sujet, demande au conseil de se concerter pour la suite. Les membres demandent à la commission scolaire de rencontrer les autres communes. À la suite de cet échange, un courrier sera envoyé à l'éducation nationale signé par toute l'assemblée, avec copies aux communes du RPI, à divers élus et aux journaux. Plusieurs situations sont envisagées (Retrait de la commune du RPI à 3, boycott de tous les demandes provenant de l'éducation nationale, retrait de l'opération « Villages d'avenir » et démission complète du conseil municipal.)

• **Bureau cantine**

Monsieur le Maire donne lecture d'un mail de démission du bureau de la cantine en totalité à la fin de l'année scolaire.

▪ **Bâtiments**

Monsieur le Maire informe que la noue de la salle des fêtes a été refaite. L'appartement au rez-de-chaussée à côté de la mairie est loué depuis le 1^{er} avril à Mme BEAUVE Evelyne.

Monsieur le Maire donne lecture de 2 devis, pour restauration de vitraux à l'église. 3 baies du chœur de l'église pour 2290€ et 3 baies nord de la nef pour 4650€. Le conseil accepte les 2 devis. 50% sera à la charge de la commune et 50% restant pour le comité de restauration l'église.

▪ **Affouages**

Monsieur TABOURET Christophe va aller voir sur place l'avancée des affouages.

▪ **Communication**

Monsieur le Maire informe que le site internet est toujours en cours d'élaboration. Un lien de la 1^{ère} ébauche a été envoyé aux membres de la commission communication.

- **Questions et invitations diverses :**

• **CREADIOTE**

Les membres ont constaté que le panneau était installé, le visuel est très joli. Le raccordement avec l'ordinateur du secrétariat va être fait jeudi 11 avril.

- **Recensement**

Monsieur le Maire fait un point du recensement : 766 bulletins individuels collectés, à ceux-ci faut rajouter les étudiants. 366 résidences principales, 36 résidences secondaires et 38 logements vacants.

- **Demande achat terrain**

Monsieur le Maire informe d'une demande d'achat d'un ancien chemin qui n'est plus utilisé. Ce chemin coupe en 2 les parcelles de Mme RICHARD Camille, qui souhaiterait l'acquérir ayant tous les terrains conjointement à ce chemin. Une demande sur la procédure à suivre a été faite au service juridique de l'AMF. Une autre aux domaines concernant la valeur vénale de ce bien. Le conseil est favorable pour cette vente, à charge de l'acquéreur les frais de géomètre et de notaire.

- **Journée des commerçants/artisans**

La journée des commerçants/artisans est prévue le 26 avril. Les associations communales ne seront pas présentes. La rue de la Gare sera barrée pour les exposants. Une buvette sera installée devant la mairie.

- **Village d'Avenir**

Une réunion est prévue le mercredi 9 avril avec visite sur site déjà aménagé.

- **Journée Citoyenne**

La journée Citoyenne aura lieu le samedi 14 juin.

- **Boum du CMJ**

La boum était le 22 février. Bénéfice de 299.80€ sera reversé au Moto-Club, comme l'avait décidé le Conseil Municipal des Jeunes.

- **Défilé du 8 mai**

La cérémonie sera le jeudi 8 mai à 11h00 avec présence d'une partie de la délégation des JSP de Cuiseaux.

- **Vie communale :**

Monsieur le Maire informe de 2 décès, 1 pacs et 1 mariage à venir, fixe le prochain conseil au vendredi 23 mai à 20h00.

La séance est close à 23h30.

Secrétaire de séance,

JOLY Pierre



Monsieur le Maire,

VILLEMAIRE Jean-Luc

